

Document KA
CSO-PRP

1009

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE LA FAMILLE,
DES ORGANISATIONS FEMININES,
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



**Cadre de Dépenses
Sectocielles à
Moyen Terme
(CDSMT)
2010-2012**



Décembre 2009

Sommaire

Liste des acronymes

- I. Introduction**
 - II. Mission du Ministère**
 - III. Diagnostic et résultat du secteur**
 - IV. Les défis et contraintes du secteur**
 - V. Rappel des objectifs sectoriels**
 - VI. Programmes et Projet prioritaires**
 - VII. Planification budgétaire**
 - VIII. Mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation**
-

IX. Annexes

Tableau 1 : Objectifs sectoriels et Indicateurs de résultats

Tableau 2 : Récapitulatif des programmes et projets prioritaires retenus

Tableau 3 : Allocations budgétaires par programme et composante

Tableau 4 : Répartition des activités par type de dépenses

Tableau 5 : Sources de financement

Liste des acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCTP	Agence Nationale de la Case des Tout-Petits
APDC	Agents Porteurs de Dynamiques Communautaires
CDSMT	Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CEDAF	Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme
CENAF	Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DDC	Direction du Développement Communautaire
DEEG	Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre
DEF	Direction de l'Entrepreneuriat Féminin
DMF	Direction de la Microfinance
DPDE	Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
DSDS	Direction des Stratégies de Développement Social
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EVF/Daara	Projet d'Education à la Vie Familiale dans les Daaras
FIMF	Fonds d'Impulsion de la Microfinance
PCF	Projet de Crédit pour les Femmes
FNPEF	Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin
GINDDI	Centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation pour les Enfants en Situation Difficile
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONDF	Observatoire National des Droits de la Femme
ONPN	Office National des Pupilles de la Nation
PALAM	Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
PLCPFTE	Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre

I. Introduction

En dépit des efforts réalisés avec les programmes de réduction de la pauvreté pour favoriser l'expansion économique au Sénégal, le secteur social reste encore marqué par la précarité, la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités sociales.

Le milieu rural est le plus touché avec comme conséquence l'exode rural massif. Cela se traduit dans les villes par la prolifération de bidonvilles, la mendicité, le travail domestique des enfants mineurs, des filles surtout, et les conditions de vie difficiles des groupes vulnérables déjà fragilisés, etc.

Les groupes sociaux les plus vulnérables ont difficilement accès à une protection sociale leurs permettant d'assurer leur bien être social. Des mesures de prise en charge de ces groupes sont en train d'être développées.

En effet, la lutte contre la pauvreté, avec son corollaire la protection des groupes vulnérables, constitue un axe politique et stratégique majeur du Gouvernement du Sénégal.

Elle s'appuie sur une vision à long terme du développement humain durable du pays qui met l'accent sur l'identification et le renforcement des capacités productives des populations les plus démunies ainsi que sur la lutte contre les facteurs structurels qui engendrent et perpétuent la marginalisation de ces groupes.

Aussi, en l'absence de système de protection sociale, de prévention et de gestion des risques, le Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprénariat Féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance (MFSAEFMFPE), a-t-il développé des mécanismes de prise en charge des groupes vulnérables.

Il s'est doté d'un cadre de référence des politiques dans ses secteurs d'intervention et au regard de ses missions. Ce cadre ambitionne, entre autres, d'étendre la protection sociale au reste de la population qui n'y a pas encore

accès en mettant un focus sur les groupes défavorisés tout en améliorant le système de ciblage, d'élaboration et de suivi des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

Les projets et programmes permettent de renforcer les mécanismes de transfert direct de ressources publiques aux groupes vulnérables, d'améliorer l'accès aux services sociaux et de création de richesse et de garantir la pleine jouissance de leurs droits.

Du fait du processus participatif qui fonde sa légitimité, le DSRP constitue le cadre de référence de toutes les interventions de tous les acteurs. Il sert de base à l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement.

Le consensus autour de la stratégie de réduction de la pauvreté met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, le progrès économique et le renforcement des capacités.

Les priorités du Gouvernement à travers le MFSAEFMFPE sont reflétées dans :

✘ *l'axe 3 du DSRP2 : Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes.* Cet axe constitue le principal canal d'intervention pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables (Enfants notamment les plus petits, Femmes, Personnes démunies, Personnes vivant avec le Sida,...) qui sont les principales cibles du Ministère.

Les mécanismes d'interventions dans cet axe se reflètent à plusieurs niveaux, notamment :

- Réduire les facteurs de vulnérabilité et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables;
- Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables;

- Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et la pleine jouissance de leurs droits;
- Promouvoir les droits des femmes et des filles;
- Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité;
- Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en situation difficile.

✘ l'Axe 1 du DSRP2: création de richesses et croissance pro pauvre. Dans cet axe, nos interventions sont centrées sur un certain nombre de points:

- favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faible revenu et des micro-entrepreneurs;
- renforcer les capacités des acteurs du secteur de la microfinance;
- promouvoir l'équité et l'égalité de genre;
- renforcer les capacités des femmes en leadership.

Outre le DSRP, les priorités sont déclinées à travers :

✘ les OMD, notamment l'OMD3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et;

✘ les conventions internationales dont la Convention Internationale pour la population et le Développement (CIPD, 1994), la traite et les pires formes de travail des enfants, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW, 1979). En effet, le département a en charge la politique de promotion de la femme et de lutte contre les discriminations à l'égard de celles-ci. Dans ce cadre, le Sénégal a ratifié par la loi du 10 juin 2000 la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

II. Mission du Ministère

La mission du secteur est de promouvoir chez les populations un bien-être matériel, moral, affectif et sanitaire ainsi, qu'une protection leur permettant de s'intégrer, de façon équitable et profonde, dans un processus de développement endogène durable.

Aux termes du décret n°2009-534 du 05 juin 2009 fixant ses attributions, le Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la Petite Enfance, prépare et met en œuvre, sous l'autorité de Monsieur le Premier Ministre, les orientations définies par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de protection et de développement des femmes et des enfants, de création d'entreprises par les femmes et de micro finance.

Il veille au respect des droits fondamentaux des enfants. Il s'assure de la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale.

Il est responsable des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants des rues et des enfants en voie de marginalisation. Il met en œuvre les actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants.

Il identifie et met en œuvre les mesures requises pour la préservation des valeurs familiales.

Il conduit la politique de promotion de la femme et de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes.

Il favorise la formation des femmes chefs d'entreprises, notamment en matière de finances, de crédits, de comptabilité, de commerce national et international.

En rapport avec le Ministre chargé des Finances, il veille à la promotion et au développement du crédit d'entreprise en faveur des femmes.

A ce titre, il est notamment chargé de veiller :

✘ à l'exécution et à la gestion des lignes de crédits destinées aux femmes entrepreneurs, ainsi qu'à la formation des populations cibles ;

✘ à la mise en place et à la gestion d'un fonds de refinancement au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et de l'entreprenariat féminin.

En rapport avec le Ministre chargé des Finances, il assure la promotion et le développement de la micro finance et veille à inciter les institutions bancaires et le Système Financier Décentralisé (SFD) à œuvrer au renforcement des mécanismes existants.

III. Diagnostic et résultat du secteur

Au Sénégal, d'importants efforts sont, de plus en plus, fournis dans le cadre des programmes et des projets de réduction de la pauvreté pour favoriser l'expansion économique au Sénégal. Les activités mises en œuvre et les importants moyens déployés ont permis d'enregistrer des avancées notables dans la prise en charge des groupes vulnérables. Malgré tout, le secteur social, champ d'actions du Ministère de la Famille, reste encore marqué par la précarité, la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités sociales.

Globalement, le secteur social est caractérisé par une insuffisance de l'offre de services sociaux de base et un niveau de pauvreté relativement élevé. Les résultats des enquêtes de suivi de la pauvreté réalisées en 2006-2007 et de l'enquête sur les ménages (ESAM 2) font apparaître un taux de prévalence assez élevé. En effet, 57 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Suivant cet indicateur, près de 72 % des ménages pauvres sont localisés en milieu rural et 44 % en milieu urbain.

Une analyse de la vulnérabilité que certaines catégories sociales du fait de l'insuffisance des revenus et de capital social sont plus exposées que d'autres quand surviennent certains chocs collectifs ou individuels (maladies, catastrophes etc...) ; ce qui les expose et/ou les maintient dans la pauvreté.

Aussi les ménages et les communautés sont-ils confrontés à une dégradation des conditions de vie des populations, surtout celles considérées comme étant des groupes vulnérables. Aux facteurs internes marqués par une dégradation des conditions de vie se sont ajoutés des facteurs externes liés aux influences négatives renforcées par la dégradation de l'environnement international.

Les fortes demandes en matière d'emploi, d'alimentation, d'accès à l'eau potable, de santé, de formation et d'éducation continuent également de peser sur les ressources nationales particulièrement insuffisantes. Et cela en dépit de l'évolution positive de la croissance économique du PIB. Ces dernières années, la lutte contre la pauvreté a connu des progrès assez lents. Dans beaucoup de cas, le cercle vicieux de la pauvreté a beaucoup influé sur le chômage, l'exclusion et la cohésion sociale, compliquant davantage les problèmes sociaux.

Malgré l'importance des fonds reçus ces dernières années de la part des différents acteurs (Etats, ONG, Sociétés civiles) pour la mise en place de projets et programmes, les résultats enregistrés ont été un peu en deçà des attentes en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales à cause souvent d'une insuffisance de synergies.

Les groupes sociaux souffrent de la faiblesse de la couverture et de la protection sociales avec un net recul des mécanismes traditionnels de solidarité.

C'est donc en toute logique que l'extension de la protection des groupes vulnérables, constitue un axe politique et stratégique majeur du Gouvernement du Sénégal.

Elle s'appuie sur une vision à long terme du développement humain durable du pays qui met l'accent sur l'identification et le renforcement des capacités productives des populations les plus démunies ainsi que sur la lutte contre les facteurs structurels qui engendrent et perpétuent la marginalisation de ces groupes.

Les résultats de la revue annuelle 2008 ont montré que le MFSAEFMFPE a enregistré au titre de ses programmes et projets un certain nombre de résultats :

✘ Dans le cadre de l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, le département a poursuivi le renforcement du dispositif de mise en place des centres de formation et d'encadrement des femmes, des centres d'accueil pour enfants en situation de rupture familiale, des centres de réadaptation sociale et des villages de reclassement social. C'est ainsi que Sur une programmation de Centres 12 Centres Départementaux d'Assistance aux Femmes (CEDAF) de première génération cinq, (05) ont été équipés pour une valeur d'un milliard (1 000 000 000) FCFA.

Relativement aux enfants en situation de vulnérabilité, mon département a accompagné et appuyé 36 daaras de référence sur les 42 programmés.

En outre, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le ministère a réalisé et équipé sept (07) ouvrages, pour un montant de cent quarante six millions cinq cent mille (146 500 000) FCFA en vue d'améliorer l'accès des groupes vulnérables à l'éducation et à la santé.

✘ S'agissant du renforcement des capacités, le département a appuyé la formation d'au moins 5000 bénéficiaires dans les domaines de la gestion de projets, l'entreprenariat féminin, la microfinance, la planification, le plaidoyer et la communication pour un changement de comportement, les techniques de production, le renforcement des capacités organisationnelles, le genre et la prise en charge des enfants en situation difficile. Dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation, il a été procédé à la mise à jour, au paramétrage et à la

décentralisation dudit système dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam ainsi qu'au renforcement des capacités des agents des services du département conformément à la **gestion axée sur les résultats**. Du matériel et des équipements de bureau et d'informatique, viennent d'être acquis en vue de renforcer les capacités de suivi-évaluation des agents desdites structures.

✘ En ce qui concerne **l'accès aux ressources financières et aux facteurs de production**, mon département, dans sa dynamique d'autonomisation des groupes vulnérables et d'impulsion de leur pleine participation aux activités économiques et sociales, a financé des activités génératrices de revenus pour un montant d'environ trois cent millions **(300 000 000) FCFA**.

Le secteur de la microfinance a permis à davantage de femmes et de jeunes d'accéder au financement afin de relancer la production et d'impulser une distribution des revenus plus équitable, au profit de toutes les catégories sociales. Grâce au renforcement de la politique de la microfinance, les crédits ont été mieux utilisés et leur rentabilité augmentée.

A ce titre, le département a procédé au lancement de la Plateforme d'Appui au Secteur Privé et valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI) avec la Coopération Italienne (subvention de 2,423 milliards et ligne de crédit de 13 milliards FCFA).

En outre, le département a acquis au titre de la gestion 2009, **1000** moulins qui seront mis très prochainement à la disposition des femmes.

✘ Enfin, pour ce qui est de la **Protection sociale et du suivi des groupes vulnérables**, le département a mis l'accent sur le renforcement des mécanismes de transferts sociaux en faveur des groupes vulnérables en vue de leur permettre de faire face à d'éventuels chocs, risques socio-économiques et catastrophes naturelles.

Pour renforcer ce dispositif, le ministère a élaboré et mis en œuvre une **Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS)** dénommée **SUQALI JABOOT** qui constitue un cadre fédérateur global, intégré, participatif et décentralisé de formulation, de coordination et d'harmonisation des actions.

A la suite de Comités régionaux de développement (CRD) spéciaux, 14 plateformes techniques opérationnelles régionales ont été mises en place et ont permis d'identifier et de sélectionner 1200 Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC) appelés à favoriser l'émergence d'initiatives et de capacités productives à la base.

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, le ministère, malgré les difficultés budgétaires, a poursuivi l'assistance en vivres aux cérémonies religieuses et aux victimes des chocs et catastrophes naturelles. A ce titre, trois mille huit cents (3800) tonnes de céréales (riz et sorgho) ont été distribuées, soit un montant d'un milliard six cent cinquante cinq millions (1 655 000 000) FCFA.

S'agissant des enfants de la rue ou de ceux marginalisés ou victimes d'exploitation économique et d'abus sexuels, le ministère n'a ménagé aucun effort pour leur retrait et leur réinsertion dans le tissu social de notre pays. En 2009, les programmes ont permis de protéger, prévenir et retirer plus de huit mille (8000) enfants des pires formes de travail. Cette année, le Centre GINDDI a recueilli huit cent quatre vingt seize (896) enfants dont six cent vingt et un (621) enfants retournés en famille et/ou placés en formation professionnelle ou éducative. L'innovation majeure a été l'ouverture de « Makkanu Jigeen Yi » qui a déjà accueilli quarante trois (43) victimes de violences et/ou d'abus.

Pour ce qui de la protection des Droits de l'Enfant, le ministère a fait des avancées significatives en matière de promotion et de vulgarisation des droits des enfants.

IV. Les défis et contraintes

Les défis et les contraintes peuvent être déclinés en fonction des sous-secteurs.

4.1. Les défis

Au regard des contraintes susmentionnées, il est évident qu'un certain nombre de défis sont à relever.

4.1.1. Le sous-secteur de la famille

- ✘ mise en place d'une loi d'orientation familiale et sociale ;
- ✘ promotion du consommateur local ;
- ✘ mise en œuvre de la SNEEG (PMO/SNEEG) ;
- ✘ Mise en œuvre du deuxième plan d'actions sur l'excision
- ✘ rendre effectives et fonctionnelles les missions et prérogatives de l'ONDF ;
- ✘ Promouvoir la budgétisation sensible au genre
- ✘ améliorer les systèmes d'élaboration des rapports périodiques relatifs aux conventions internationales en respectant les délais.
- ✘ Renforcer l'accès des femmes aux facteurs de production et aux ressources financières

4.1.2. Le sous-secteur de l'enfance

- ✘ Eliminer les pires formes de travail des enfants au Sénégal ;
- ✘ Assurer une protection et la promotion des droits des enfants ;
- ✘ Mettre en place des systèmes de cash transfer dans le cadre de la lutte contre la vulnérabilité des enfants
- ✘ Mettre en place un cadre d'intervention du secteur.

4.1.3. Le sous-secteur du Développement communautaire et social

- ✘ Mise en cohérence du cadre d'intervention des ONG et partenaires sociaux ;
- ✘ Développer une politique d'animation rurale ;
- ✘ Accélérer les mécanismes de mise en œuvre de la protection sociale des groupes vulnérables
- ✘ Mettre en place un dispositif de recherche sociale accompagnée d'un plan de formation continue.

4.1.4. Le sous-secteur de la microfinance

- ✘ l'amélioration de l'environnement légal et réglementaire pour un développement sécurisé du secteur ;

- ✘ une offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non encore couvertes par des IMF professionnelles ;
- ✘ l'articulation renforcée entre IMF et Banques, favorisant le financement des MPE et PME, et une intégration du secteur de la microfinance au secteur financier ;
- ✘ un cadre institutionnel permettant une gestion articulée et concertée du secteur et de la politique sectorielle ;
- ✘ Une plus grande disponibilité des ressources humaines qualifiées pour appuyer les programmes.

4.1.5. Le sous-secteur de l'entrepreneuriat féminin

- ✘ disponibilité des capacités des femmes à initier et entreprendre des actions de création d'entreprises modernes dans des créneaux porteurs de croissance au Sénégal,
- ✘ accès et optimisation du financement des besoins des femmes liés à la création et au développement de leurs entreprises ;
- ✘ viabilité des entreprises des femmes au regard des multiples rôles qu'elles ont à assumer ;
- ✘ disponibilité et accessibilité de services et conseils d'appui technique aux femmes entrepreneures.

4.1.6. Le sous-secteur de la sécurité alimentaire

- ✘ la reconstitution du stock de sécurité alimentaire
- ✘ assurer la disponibilité des services de vivre à l'échelle nationale

Par ailleurs, au dé la des défis sectoriels, il convient de noter des challenges au plan global :

- ✘ l'intégration sociale et l'autopromotion économique des groupes vulnérables ;
- ✘ la mise en cohérence et l'organisation du secteur ;

- ✘ la conception de politiques pérennes basées sur la recherche-action et sur un système d'information fiable.

4.2. Les contraintes

4.2.1. Le sous-secteur de la famille

- ✘ la faiblesse des actions mises en œuvre pour une remise en cause effective des rapports inégalitaires entre l'homme et la femme ;
- ✘ l'inégalité dans la répartition des rôles et des responsabilités entre l'homme et la femme au sein de la famille et dans la communauté ;
- ✘ l'accès inégal dans tous les niveaux d'enseignement.
- ✘ l'analphabétisme élevé chez les femmes ;
- ✘ l'insuffisante prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons à tous les niveaux du système éducatif ;
- ✘ les taux de mortalité maternelle et de fécondité élevés ;
- ✘ la vulnérabilité des femmes et des adolescentes aux IST/SIDA ;
- ✘ la faible prise en compte des besoins spécifiques en SR des femmes, des hommes et des jeunes dans les politiques et programmes de santé.
- ✘ l'accès limité des femmes aux ressources, facteurs de production, à la technique et à la technologie ;
- ✘ la féminisation de la pauvreté ;
- ✘ le conflit d'intérêt entre obligations professionnelles, sociales et familiales ;
- ✘ la faible connaissance et prise en compte des questions de genre au sein des secteurs économiques et l'insuffisance des compétences en matière d'application de l'approche genre comme outil de développement.

4.2.2. Le sous-secteur de l'enfance

- ✘ l'insuffisante application des traités et conventions internationaux ;
- ✘ la couverture insuffisante des daaras par le projet créé à l'effet d'améliorer les conditions des talibés ;
- ✘ l'utilisation abusive des enfants dans les stratégies de survie, dans de nombreuses familles confrontées à la pauvreté ;

- ✘ l'application imparfaite de la réglementation relative au travail domestique ;
- ✘ la prise en charge insuffisante des questions de parité garçon/fille dans les politiques et programmes ;
- ✘ le manque de programmes structurés en direction des enfants infectés et/ou affectés par le SIDA et des enfants orphelins du Sida.
- ✘ la faiblesse des ressources de l'Etat allouées à la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant, voire au sous-secteur et;
- ✘ la faible synergie dans les interventions liée à l'absence de cadre d'action globale au niveau national de prise en charge des droits de l'enfant et à l'autonomisation des projets.

4.2.3. Le sous-secteur du Développement communautaire et social

- ✘ la multiplicité des structures d'encadrement des populations, les dimensions « animation » et « encadrement » des populations se retrouvant de plus en plus des différents partenaires de développement ;
- ✘ l'exécution insuffisante des dispositions des cadres juridique et institutionnel régissant l'intervention des ONG et l'instabilité institutionnelle qui caractérise le secteur pourtant bien structuré par des textes réglementaires et consacré par la mise en place d'importants programmes de développement ;
- ✘ l'absence de relation de ce cadre avec ceux réglementant les autres organisations à la base (GIE, GPF, etc.);
- ✘ l'insuffisance de la concertation et de la coordination des interventions des opérateurs associatifs ;
- ✘ la politique d'animation du développement communautaire inadaptée ;
- ✘ le manque de moyens matériels humains, financiers, logistiques de la Direction du Développement Communautaire ;
- ✘ faiblesse des mécanismes de protection sociale et de suivi des groupes vulnérables
- ✘ absence de ressources pour le financement de la recherche sociale et de la formation.

4.2.4. Le sous-secteur de la microfinance

- ✘ l'absence d'une vision, claire et partagée, sur l'évolution du secteur et son positionnement dans l'économie nationale ;
- ✘ l'inadéquation du cadre réglementaire à l'organisation et au fonctionnement de certains intervenants ;
- ✘ la propension à créer de nouvelles IMF peu viables au détriment des choix pouvant favoriser la synergie souhaitable avec les réseaux existants et les GEC pour le renforcement et la viabilité du secteur ;
- ✘ l'insuffisance de ressources financières adaptées pour la promotion du secteur ;
- ✘ l'absence de professionnalisme de certains intervenants ;
- ✘ l'inadéquation du cadre juridique qui ne permet pas à certaines structures d'avoir une personnalité juridique claire (cas des GEC) ;
- ✘ la durée et les conditions de renouvellement de la convention qui empêchent toute projection sur le long terme.

4.2.5. Le sous-secteur de l'entrepreneuriat féminin

- ✘ difficultés d'accès à l'information économique, aux marchés porteurs et solvables dans des conditions de sécurité et de garantie des transactions ;
- ✘ Insuffisance des capacités techniques due au manque de formation à l'entrepreneuriat souvent favorisé par une faiblesse de l'offre de formation ;
- ✘ la disponibilité, l'accessibilité des structures d'appui et de conseil ;
- ✘ l'inaccessibilité des financements offerts, voire leur inexistence dans certaines localités malgré l'engouement des femmes pour le développement de leurs unités de production ;
- ✘ les blocages d'ordre juridique relevés aux niveaux des dispositions législatives et réglementaires ;
- ✘ le poids des pesanteurs et charges qui continuent de peser sur la disponibilité des femmes pour l'exploitation de leurs entreprises.

4.2.6. Le sous-secteur de la sécurité alimentaire

- ✘ difficultés de mobilisation des ressources permettant la reconstitution du stock de sécurité alimentaire
- ✘ difficultés liées à la prise en charge d'une partie du personnel et de fonctionnement

V. Rappel des objectifs sectoriels

Pour améliorer le bien-être socioéconomique des populations, notamment des groupes vulnérables, en leur permettant de s'intégrer dans le processus de développement endogène durable, dans une prise en compte d'équité et d'égalité de genre, les objectifs sectoriels suivants seront poursuivis :

OS1 : Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux;

OS2 : Renforcer les capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires-cibles du Ministère;

OS3 : Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production;

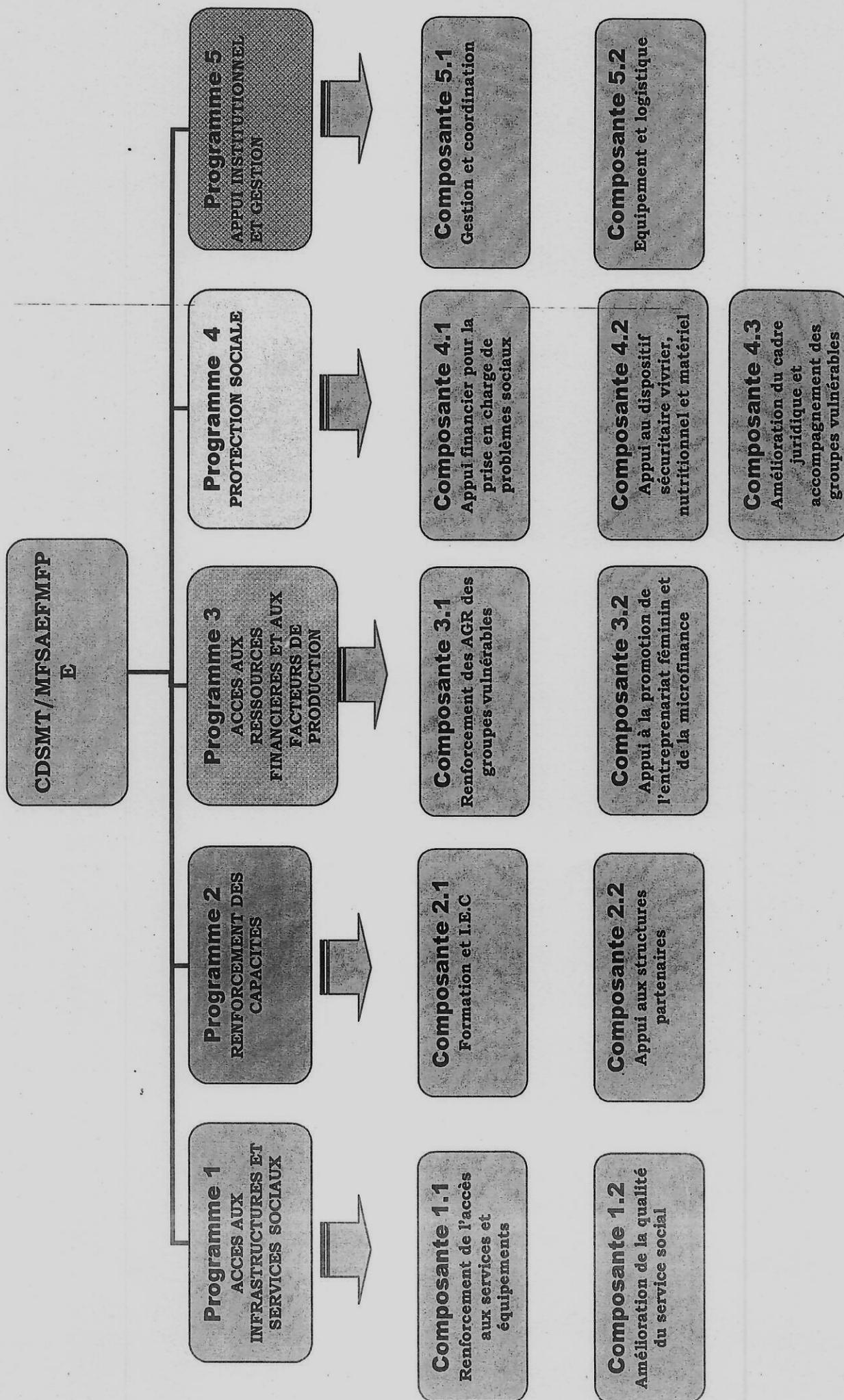
OS4 : Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables;

OS5 : Améliorer le cadre institutionnel et les mécanismes de gestion du programme du ministère.

VI. Programmes et Projet prioritaires

Les programmes du secteur sont au nombre de cinq (05)

1. Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux;
2. Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables;
3. Accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production;
4. Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables
5. Appui institutionnel et gestion.



VII. Planification budgétaire

N°	PROGRAMMES	2010	2011	2012
1	Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux	617 079 660	906924018	1013039346
2	Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables	4 193 915 140	6163810960	6885012304
3	Accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production	4 191 988 480	6160979341	6881849370
4	Protection sociale des groupes vulnérables	6 907 854 000	10152495884	11340396311
5	Appui institutionnel et gestion	2 847 280 840	4184658073	4674287142
TOTAL		18 758 118 120	27568868276	30794584473

VIII. Mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation

Le Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance est responsable de la mise en œuvre du CDSMT du secteur. A cet effet, il s'appuie sur, d'une part, un comité d'orientation politique et, d'autre part, sur un dispositif d'exécution financière et technique et de suivi évaluation.

8.1. Le comité d'orientation politique et de coordination

Il est chargé de l'orientation politique, de la validation des orientations et des arbitrages nécessaires dans le cadre du CDSMT. Il se réunit annuellement et est présidé par le Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance. Il est composé des représentants de la Présidence de la République, de la Primature, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère du Plan

et du développement durable, des autres Ministères partenaires, de la Société civile, des partenaires au développement et des Collectivités Locales.

8.2. Dispositif d'exécution financière et technique et de suivi évaluation

Ce dispositif repose principalement sur des structures dont les missions et activités sont les suivantes :

8.2.1. L'exécution financière

8.2.1.1. La Direction de l'administration générale et de l'équipement

Mission :

Préparer la Loi des Finances de l'année et assurer, en relation avec les services compétents du Ministère de l'Economie et des Finances, l'exécution financière des budgets programmes

Activités :

- ✘ Centraliser les propositions de dépenses ;
- ✘ Déterminer les grandes masses ;
- ✘ Procéder au pré arbitrage interne ;
- ✘ Préparer la conférence budgétaire ;
- ✘ Exécuter les dépenses prévues ;
- ✘ Présider la Commission interne des marchés publics ;
- ✘ Elaborer, en relation avec la Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation et les Directions et Services, les requêtes de financement des budgets programmes.

Bien que la DAGE représente l'organe central d'exécution financière, la Cellule de Passation des Marchés Publics, en premier niveau, et l'Inspection interne, en second niveau, chargées du contrôle de régularité des marchés publics,

doivent, en amont et en aval, intervenir dans tout le processus au regard de leurs missions respectives.

8.2.1.2. Les Directions et Services

Chaque direction et service assure la gestion du ou des volet(s) relevant directement de ses compétences.

8.2.2. Exécution technique

Dépendant de leurs niveaux de compétence et de responsabilités respectifs, l'exécution technique sera essentiellement assurée par les DIRECTIONS, SERVICES et PROJETS du MFSNEFMF.

Mission :

Veiller et coordonner, en relation avec les services déconcentrés, à la bonne exécution des activités prévues dans la planification annuelle.

Activités :

- ✘ Elaborer, en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement, des requêtes de financement des budgets programmes ;
- ✘ Assurer la planification mensuelle, trimestrielle et annuelle des activités du programme à exécuter ;
- ✘ Mettre en place d'un point focal chargé du suivi interne du niveau d'atteinte des indicateurs, et de l'information de la Cellule de Planification, de Suivi et d'Évaluation sur la mise en œuvre des programmes.

8.2.3. Le suivi et l'évaluation de l'exécution financière

L'Inspection interne, en tant que structure interne de contrôle, prendra part au suivi et à l'évaluation de l'exécution financière avec comme mission et activités :

Mission :

- ✘ Mise en œuvre, en relation avec le Contrôleur des Opérations financières délégué, une vérification de l'optimisation des ressources, conformément à la gestion axée sur les résultats ;
- ✘ Vérification de l'organisation et le fonctionnement des directions et services par rapport aux performances attendues.

Activités :

- ✘ Contrôler de façon permanente l'utilisation des crédits alloués aux directions et services du ministère, le rythme de consommation des crédits, l'application des règles budgétaires
- ✘ Organiser, en synergie avec la Direction des Stratégies de Développement social et la Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation, des missions bimensuelles de contrôle et d'évaluation sur le terrain ;
- ✘ Elaborer un rapport de contrôle trimestriel et annuel sur la bonne gouvernance du service offert.

8.2.4. Suivi évaluation de l'exécution technique

8.2.4.1. La Direction des stratégies de développement social (DSDS)

Cette Direction prendra part au suivi et à l'évaluation de l'exécution technique avec comme mission et activités :

Mission :

Coordination, en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Equipement, de l'exécution technique des budgets des programmes par les directions et les services déconcentrés.

Activités :

- ✘ Organiser, en synergie avec l'Inspection interne et la Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation des missions bimensuelles de contrôle et d'évaluation sur le terrain ;

- ✘ collecter, exploiter et diffuser la documentation produite et les expériences accumulées dans l'exécution des programmes de développement social et mettre en place une base de données ;
- ✘ participer à l'évaluation des stratégies, des politiques, programmes et projets du Ministère ;
- ✘ Assurer en rapport avec la Cellule de Planification, de Suivi et d'Évaluation et le Comité conjoint de Suivi du CDSMT, les revues périodiques, les nouvelles orientations du CDSMT ;
- ✘ Elaborer, en rapport avec la Cellule de Planification, de Suivi et d'Évaluation et le Comité conjoint de Suivi du CDSMT, le rapport annuel de performance.

8.2.4.2. La Cellule de planification, de suivi, et d'évaluation

Elle jouera un rôle majeur et assurera à ce titre la mission et les activités ci-après :

Mission :

Coordination, en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement, l'exécution technique des budgets programme par les directions et les services déconcentrés.

Activités :

- ✘ Participer, en synergie avec l'Inspection interne et la Direction des Stratégies de Développement social, aux missions bimensuelles de contrôle et d'évaluation sur le terrain ;
- ✘ Réaliser une base de données et tenir des tableaux de bord sur les délais de mise en œuvre des différentes étapes de l'exécution des programmes ;
- ✘ Evaluer périodiquement (3 mois, 6 mois, un an) en relation avec les services déconcentrés et les points focaux au niveau des directions, de l'état d'avancement technique des programmes ;

- ✘ Elaborer un rapport trimestriel/semestriel de suivi du niveau d'atteinte des indicateurs, en rapport avec les points focaux au niveau des directions, la Direction des Stratégies de Développement Social et l'Inspection interne;
- ✘ Assurer, en rapport avec la Direction des Stratégies de Développement Social et le Comité conjoint de Suivi du CDSMT, l'élaboration du rapport annuel de performance ;
- ✘ Appuyer les directions et services dans l'élaboration des requêtes de financement et les budgets des programmes en relation avec la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

Le comité conjoint de suivi, est l'instance qui regroupe toutes les parties prenantes au dispositif de suivi technique et financier du CDSMT : Cabinet du Ministre, Inspection Interne, CPSE, DSDS, Directions et Services (points focaux). Il prépare à ce titre les travaux du comité d'orientation et de coordination et pourrait être élargi, en cas de besoin, aux services compétents du Ministère de l'Économie et des Finances.

Annexes

Tableau 1 : Objectifs sectoriels et Indicateurs de résultats

Tableau 2 : Récapitulatif des programmes et projets prioritaires retenus

Tableau 3 : Allocations budgétaires par programme et composante ;

Tableau 4 : Allocations budgétaires par activités ;

Tableau 5 : Répartition des activités par type de dépenses ;

Tableau 6 : Sources de financement.

Tableau 1 : Objectifs sectoriels et Indicateurs de résultats

Objectifs OMD, SRP	Objectifs sectoriels	Indicateurs de résultats ou d'impact	Niveau de l'année de référence 2009	Cibles		
				Année 2010	Année 2011	Année 2012
OMD 1	Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pauvres touchés par les programmes - Nombre de moulins distribués 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 000 familles - 1444 			
OMD 1 et OMD 3	Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production Renforcer les capacités techniques et d'intervention du ministère et de ses partenaires et des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentages d'associations féminines bénéficiaires de crédits - Part des filles dans l'éducation - Nombre d'organisations communautaires formées dans micro-assurance santé - Nombre de femmes chefs d'entreprise de la sous régions formées - Nombre de femmes formées pour l'appropriation du guide de la femme entrepreneur - Nombre de femmes formées pour la gestion des unités de production (hygiène, marketing et réseautage) - Nombre de bénéficiaire de la microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> 30% 1.4 1700 1942 4000 8000 914597 			
OMD 1 et Axe 3 DSRP	Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes indigentes appuyées dans la prise en charge des frais médicaux - Pourcentage de personnes et de ménages sinistrés et victimes de catastrophes appuyés - Nombre de daaras appuyés par an - Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail - Nombre d'enfants appuyés par les programmes de protection 	<ul style="list-style-type: none"> 10000 familles - 36 sur 42 13108 8500 			

Indicateurs Clés :

- Pourcentages de femmes dans les instances de décision politique
- Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources
- Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail des enfants et réintégré dans le système socio-éducatif
- Nombres de personnes handicapées appareillées

Tableau 2 : Récapitulatif des programmes et projets prioritaires retenus

Programme 1 : Accès aux infrastructures et services sociaux		
ACTIVITES	EXTRANTS	IMPACTS
Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements		
1.1.1 Construire, équiper et réhabiliter des infrastructures socio-sanitaires, éducatives et socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> - 30 structures sanitaires construits et équipés - 48 salles de classes construits et équipés - 16 unités semi-industrielles de transformation de produits primaires - 1 Centre d'Affaires pour les femmes entrepreneurs construit et équipé - PAGSD & PA-SNPS/GV - 9 cases foyers - 36 cases de santé - 12 infrastructures éducatives (salles de classe, blocs administratifs et d'hygiène, cantines) - 3 mini-forages - 3 CPRS construits/réhabilités et équipés 	•
1.1.2 Construire et équiper de centres de promotion et de réinsertion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - 3 Villages de reclassement social construits et équipés 	•
1.1.3 Construire, réhabiliter et équiper des villages de reclassement social		•
1.1.4 Construire et équiper des centres de réadaptation sociale pour personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> - 5 centres de réadaptation sociale construits et équipés - PAGSD - 9 centres de réadaptation sociale construits et équipés - 3 centres de ressources communautaires 	•
1.1.5 Doter les personnes handicapées d'appareils et équipements spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - 3150 personnes handicapées touchées 	•
1.1.6 Construire et équiper un CENAF et 12 CEDAF de deuxième génération	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CENAF construit et équipés à Dakar - 12 CEDAF construits et équipés 	•
1.1.7 Construire et équiper des centres pour enfants à besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - 3 centres à Dakar, Ziguinchor et Louga 	•
1.1.8 Construire et équiper des Centres GUINDDI	<ul style="list-style-type: none"> - centres (Kolda Tamba kaolack St Louis Thiès Matam) - centres Guinddi (à Kolda Tamba kaolack St Louis Thiès Matam) 	•
Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social		

ACTIVITES	EXTRANTS	EFFETS	IMPACTS
<p>Programme 2 : Renforcement des capacités</p>			
<p>Composante 2.1: Formation et IEC</p>			
<p>1.2.1 Réhabiliter les magasins de stockage du CSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - X magasins 		
<p>1.2.2 Doter le CSA de véhicules pour la distribution des vivres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 camions de 30 tonnes 		
<p>1.2.3 Réhabiliter et équiper des daaras</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 6 Daaras (St Louis Matam Diourbel Kaolack Louga Tamba 		
<p>2.1.1 Former des personnes handicapées et autres partenaires aux techniques de promotion de la Loi d'orientation sociale, de la Convention et de la méthode de RBC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 OPH touchées et 300 personnes formées 		
<p>2.1.2 Former et sensibiliser les personnes âgées bénéficiaires de financement à la gestion de microprojets (plan d'action de Madrid sur le vieillissement...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1000 personnes touchées dont 60% de femmes - 1000 personnes sensibilisées - 1000 formés en informatique - 1000 formés en gestion, technique de production 		
<p>2.1.3 Organiser la journée nationale de la solidarité en vue de promouvoir les mécanismes de solidarité nationale</p>			
<p>2.1.4 Renforcer les capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires-cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1920 femmes bénéficiaires de financements et 20 IMF formés - 150 intervenants formés sur la RBC - Office des pupilles de la nation créée et appuyée - X IMF formés en micro-assurance santé (BID) - 40 femmes chefs d'entreprise de la sous régions formées (BID) - 629 femmes formées en gestion et planification et suivi (EF/BOAD) - 380 femmes formées pour l'appropriation du guide de la femme entrepreneur - 180 femmes formées pour la gestion des unités de production (hygiène, marketing et réseautage) - Gestion ; X femmes formées CEDAF - X IMF formés sur le nouveau référentiel comptable, sur le SIG et les techniques modernes de gestion et de contrôle - Observatoire fonctionnel ; X OPH appuyées. - Nombre de personnes formées en genre - 1500 OF et 200 femmes leaders formées sur la lutte contre les MGF - Plans d'action départementaux de lutte contre les MGF élaborés (Tamba, Kolda et Matam) - PAGSD - 135 membres de comités de gestion des infrastructures communautaires formés - 117 personnes ressources, animatrices formées 		

<p>2.1.5 Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'Enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 24 membres personnels de santé formés - 12 cadres et agents de micro finance en genre - 42 agents partenaires formés en élaboration et gestion de projet/gestion financière et comptable - 144 sessions de formation organisée pour les MPE - 6 MEC formés - 5000 plaquettes et dépliants sur les mécanismes de financement - 13000 guides de la femme entrepreneurs en langues nationales - 10000 emplois créés (EF/BOAD) 3 ans - 35 réunions départementales d'information sur les mécanismes de financement du MFSNEFM des bénéficiaires tenues - 1 Observatoire des Droits de la femme créé - 1 observatoire national des droits de l'Enfant créé - 1 réseau permanent de vulgarisation des Droits de l'Enfant Enfants vulnérables formés et mis en stage dans entreprises (BID) 	
<p>2.1.6 Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 17100 hommes et femmes leaders et chefs religieux sensibilisés - 3 ateliers de 15 CPRS organisés/45 personnes formées - 660 organisations de femmes touchées et 33 000 femmes sensibilisées à l'utilisation de préservatifs féminins - 88 élus des collectivités locales ; 132 autorités, 1320 leaders d'organisations de femmes formés pour le plaidoyer ; - 3300 pairs éducateurs formés à la PTPE 	
<p>Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires</p>		
<p>2.2.1 Mettre en place des organisations communautaires de médiations familiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 105 organisations communautaires de médiation familiale fonctionnelle - 1050 familles touchées 	
<p>2.2.2 Créer un centre de ressources de la Micro finance et de l'Entreprenariat Féminin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - X acteurs et IMF appuyés pour une appropriation des innovations et des bonnes pratiques 	
<p>2.2.3 Renforcement des capacités des acteurs et intervenants à la base pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant et la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Comité national de l'enfant formé, 50 personnes touchées - 37 Comités Départementaux : 30*37 pers touchées - 16 Comités Techniques de Suivi, 480 personnes touchées - Evénements spéciaux célébrés : journée de l'enfant africain, semaine nationale de l'enfant, Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, journée de solidarité en faveur des OEV - Campagne sur les violences faites aux enfants (1 camp. par an) - Campagne sur EVF, la traite et les Pires Formes de Travail des enfants (1 Camp. Par an) - 1000 Plaquettes et dépliants par an sur la lutte contre les violences faites aux femmes - 3 Textes juridiques traduits en langues nationales - Plan d'action national de l'enfant formulé 	

Programme 3: Accès aux ressources financières et aux facteurs de production			
ACTIVITES	EXTRANTS	EFFETS	IMPACTS
Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables			
3.1.1 Aider et secourir les familles et personnes nécessiteuses et/ou démunies	<ul style="list-style-type: none"> - 5500 Personnes Handicapées - 600 Organisations de Personnes Handicapées - 600 Personnes Agées et/ou Organisat. Personnes Agées - 2100 familles productives aidées - 2100 Personnes démunies y compris Veuves et Orphelins - 150 personnes sinistrées - 300 exciseuses reconverties et financées - PAGSD - 18600 AGR individuelles dont 600 pour des jeunes - 42000 AGR familiales - Suxxali jabott - 743826 élèves appuyés - 372000 femmes appuyées sous forme de cash transfert 		
3.1.2 Mettre en place des lignes de crédit destinées aux personnes âgées pour AGR	<ul style="list-style-type: none"> - 3000 projets individuels et/ou collectifs 		
3.1.3 Financer les activités génératrices de revenus (AGR) des Personnes Handicapées	<ul style="list-style-type: none"> - 3000 projets individuels et 450 projets collectifs 		
3.1.4 Financer les microprojets d'accompagnement des infrastructures mises en place par le Fonds de Solidarité Nationale (FSN) et diplômées des Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CEDAF)	<ul style="list-style-type: none"> - 150 microprojets personnes des zones d'intervention du FSN - 36 projets collectifs de jeunes filles sortantes des CEDAF financés - 108 projets individuels de jeunes filles sortantes des CEDAF financés 		
Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entreprenariat féminin et de la micro finance			
3.2.1 Renforcer les dispositifs de financement du ministère : Projet Crédit Femme, Fonds National de l'Entreprenariat Féminin (FNEF), Fonds	<ul style="list-style-type: none"> - 629 entreprises financées (EF/BOAD) - Consolidation de 100 entreprises existantes (EF/BOAD) - Fonds de refinancement X IMF Refinancés (BID) - Fonds pour microcrédits et AGR (BID) - Fonds de financement d'AGR pour enfants vulnérables (BID) 		

d'Impulsion de la Micro finance			
3.2.2 Créer et rendre fonctionnel un centre d'affaires pour les femmes entrepreneurs	- Un Centre d'affaires pour les femmes entrepreneurs		
3.2.3 Appuyer les institutions de Micro finance	- 103 IMF sont consolidées et appuyées - 20 sociétés de cautionnement mutuel créées - PA-SNPS-GV - 9 MEC appuyées		

Programme 4 : Protection sociale

ACTIVITES	EXTRANTS	EFFETS	IMPACTS
Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux			
4.1.1 Prendre en charge les frais médicaux des personnes indigentes	- 1480 personnes concernées		
4.1.2 Mettre en place un fonds d'appui aux personnes vivant avec le VIH	- 1200 personnes vivant avec le VIH touchées		
4.1.3 Mettre en place un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (Pire formes de travail des enfants, traite, OEV, daaras et jeunes filles de Guindi)	- 60 familles vulnérables appuyées par an - 50 daaras appuyés par an - 5000 OEV pris en charge par an - 30 jeunes filles appuyées pour la réinsertion professionnelle par an		
4.1.4 Mettre en place un fonds d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants vulnérables (y compris le parlement national des enfants)	- Fonds de subvention mis en place - X association touchées - 1 parlement national, 11 parlements régionaux et 35 parlements départementaux touchés		
Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier, nutritionnel et matériel			
4.2.1 Mettre à la disposition des populations sinistrées et victimes de catastrophes les matériels, produits et matériels de secours d'urgence et vivres	- 8000 ménages touchés - 48000 personnes concernées		
4.2.2 Mettre en place un stock de sécurité alimentaire et d'urgence	- 25000 tonnes en stocks de sécurité		
4.2.3 Doter en vivres les groupes vulnérables et les cérémonies religieuses	- X tonnes pour les cérémonies religieuses et groupes vulnérables		

4.2.4	Mettre à la disposition des personnes âgées des suppléments nutritionnels	- 500 personnes âgées supplémentées		
Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables				
4.3.1	Mettre en place et vulgariser une Loi pour la promotion, la protection et la prise en charge des droits des personnes handicapées	- Une loi adoptée		
4.3.2	Accompagner et encadrer les personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles ou accidentelles	- 2000 ménages touchés - 20000 personnes concernées		
Programme 5 : Appui institutionnel et gestion				
ACTIVITES		EXTRANTS	EFFETS	IMPACTS
Composante 5.1 : Gestion et coordination				
5.1.1	Recruter le personnel requis pour le fonctionnement des structures du ministère et indemniser le personnel affecté à l'exécution du programme	- 10 cadres supérieurs, 20 cadres moyens et 40 agents d'appui recrutés et mis à la disposition du programme ; - 4320 Homme/mois indemnisés à titre de motivation ; - 120 Homme/mois de consultations assurées (Appui technique, Etudes, Recherches, Enquêtes, etc.) ;		
5.1.2	Elaborer et mettre en œuvre les procédures de coordination, de gestion et de suivi évaluation (y compris le renforcement de capacité du personne)	- Procédures de pilotage, de gestion, de ciblage, et de suivi-évaluation définies et mises en œuvre.		
Composante 5.2 : Equipement et logistique				
5.2.1	Doter les différents services de matériels et mobiliers de bureau	- 60 PC complets, 10 Ordinateurs portables, 30 appareils fax, 10 vidéos projecteurs acquis et mis à la disposition des structures nationales et déconcentrées ; - 30 structures nationales et 86 structures déconcentrées dotées en matériel et mobilier de bureau ;		

<p>5.2.2 Doter de véhicules les services du ministère</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 véhicules 4x4 station wagon acquis et mis à la disposition des structures nationales ; - 75 véhicules 4x4 pick-up acquis et mis à la disposition des structures déconcentrées ; 		
---	---	--	--

Tableau 3 : Allocations budgétaires par programme et composante

Composantes	Années		
	2010	2011	2012
<i>Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base</i>	411 611 000	5 583 093 700	6 420 557 755
	0	740000000	740000000
<i>Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production</i>	3 392 523 000	3 128 976 600	3 447 023 090
<i>Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes</i>	386 860 000	266 896 000	160 936 000
	784 000 000	152 289 000	99 063 000
	3 357 554 000	5 297 554 000	6 092 187 100
<i>Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes</i>	1 054 492 000	1 328 165 800	1 527 390 670
	5 278 670 000	6 069 614 600	6 979 394 390
<i>Améliorer le cadre institutionnel et des mécanismes de gestion du programme du ministère</i>	354 000 000	357 540 000	361 115 400
	2 072 134 000	2 295 150 750	2 529 849 851
<i>Budget du programme</i>	0	600 000 000	600 000 000
	17 091 844 000	25 819 280 450	28 957 517 256
Total sans personnel	1 666 274 120	1 749 587 826	1 837 067 217
Total	18 758 118 120	27 568 868 276	30 794 584 473

Tableau 4 : Répartition des activités par type de Dépenses

Construire et équiper un CENAF et 12 CEDAF de deuxième génération et des cases des tous petits	Libellés	2010	2011	2012
	Fourniture de Bureaux	7 404 000	8 514 600	9 791 790
	Matériel et produits d'entretien	1 560 000	1 794 000	2 063 100
	Consommables Informatiques	1 170 000	1 345 500	1 547 325
	Carburant	5 460 000	6 279 000	7 220 850
	Matériel de Bureau	2 340 000	2 691 000	3 094 650
	Abonnements	390 000	448 500	515 775
	Materiel pédagogique et didactique	1 506 000	1 731 900	1 991 685
	Entretien et Maintenance matériel Informatique(materiel Informat	780 000	897 000	1 031 550
	Entretien et Réparation Vehicules	1 170 000	1 345 500	1 547 325
	Autres entretien et maintenance	5 071 000	5 831 650	6 706 398
	Mission d'assistance et de conseil	6 000 000	6 900 000	7 935 000
	Frais d'impression ou de publicité	1 829 000	2 103 350	2 418 853
	Autres prestation de services	3 901 000	4 486 150	5 159 073
	Frais de poste et d'affranchissement	390 000	448 500	515 775
	Téléphone	1 170 000	1 345 500	1 547 325
	Internet	367 000	422 050	485 358
	Autres dépense de communication	1 170 000	1 345 500	1 547 325
	Location véhicules	2 340 000	2 691 000	3 094 650
	frais de mission intérieur du pays	1 500 000	1 725 000	1 983 750
	Frais d'édition	1 027 000	1 181 050	1 358 208
	Conférences , congrés et séminaires	12 699 000	14 603 850	16 794 428
	Autres achats bien et service	2 367 000	2 722 050	3 130 358
	Total titre 3	61 611 000	70 852 650	81 480 548
	Transfert courant titre 4			

	total Fonctionnement Hors personnel	61 611 000	70 852 650	81 480 548
	Total investissement	350000000	1 000 000 000	1 150 000 000
	TOTAL sans dépenses de fonctionnement	411 611 000	1 070 852 650	1 231 480 548
Construire et équiper des centres pour enfants à besoins spécifiques				
	Total Fonctionnement	0		
	Total investissement	0		
	Total	0		
Construire et équiper des Centres GUINDDI				
	Total Fonctionnement	0	2 259 709 100	2 598 665 465
	Total investissement	0		
	Total	0	4 512 241 050	5 189 077 208
Réhabiliter les magasins de stockage du CSA				
	Entret maintenance bat		500000000	500000000
	Total Fonctionnement		500000000	500000000
	Total investissement		0	0
	Total sans personnel		500000000	500000000
Doter le CSA de véhicules pour la distribution des vivres	Achats de véhicules		100000000	100000000
	Total Fonctionnement		100000000	100000000
			0	0
	Total		100000000	100000000
Réhabiliter et équiper des daaras	Total fonctionnement			
	achats de véhicule		140000000	140000000
	Total investissement		140000000	140000000
formation des ressources humaines				
	Fourniture de Bureaux	7389000	8497350	9771952,5
	Consommables Informatiques	10359000	10359000	11912850
	Carburant	6142000	6142000	7063300
	Abonnements	84000	84000	96600
	Matériel pédagogique et didactiques	3614000	3614500	4156675
	Entretien et Maintenance batiments	3221000	3221000	3704150
	Entretien et Réparation Vehicules	2561000	2561000	2945150
	Honoraires et commissions	5083000	5083000	5845450
	Frais mission intérieur du pays	5384000	5384000	6191600
	Total Fonctionnement hors transfert	43837000	43837500	50413125
	Bourses et allocations	80153000	92175950	106002342,5

	scolaires			
	total Fonctionnement Hors personnel	123990000	142588500	163976775
	Total investissement	0	0	0
	Total sans dépenses de personnel	123990000	43837500	50413125
développement et formation du jeune enfant	Libellés	2 010	2 011	2 012
	fourniture de bureau	5 000 000	5 750 000	6 612 500
	matériel et produits d'entretien	1 450 000	1 667 500	1 917 625
	consommables informatiques	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	caburant	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	Materiel de bureau	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	abonnements	500 000	575 000	661 250
	Entretien et maintenance mobilier de bureau	2 350 000	2 702 500	3 107 875
	Entretien maint, bat	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	entretien et réparation véhicule	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	autres entretien et maintenance	1 000 000	1 150 000	1 322 500
	Mission d'assistance conseil	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	honoraires et commissions	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	frais d'impression ou de publicité	2 500 000	2 875 000	3 306 250
	Autres Prestations de Service	3 500 000	4 025 000	4 628 750
	Electricité	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	Téléphone	5 000 000	5 750 000	6 612 500
	frais de mission intérieur du pays	5 000 000	5 750 000	6 612 500
	Frais de reception et d'hebergement	4 000 000	4 600 000	5 290 000
	Frais d'édition	4 500 000	5 175 000	5 951 250
	conférences, congrès, séminaires	4 250 000	4 887 500	5 620 625
	autres achats biens et services	2 500 000	2 875 000	3 306 250
	TOTAL Fonctionnement	62 550 000	71 932 500	82 722 375
	transfert courants	500 516 000	575 593 400	661 932 410
	investissement (EVF)	900 000 000	1 035 000 000	1 190 250 000
	total sans personnel	1 463 066 000	1 682 525 900	1 934 904 785
Renforcer les capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires-cibles	Libellés	2 010	2 011	2 012
	fourniture de bureau	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	matériel et produits d'entretien	800 000	920 000	1 058 000

	consommables informatiques	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	caburant	4 000 000	4 600 000	5 290 000
	matériel de bureau	2 800 000	3 220 000	3 703 000
	abonnements	800 000	920 000	1 058 000
	entretien et maintenance matériel informatique (matériel informatique)	1 600 000	1 840 000	2 116 000
	entretien maintenance mobilier de bureau	600 000	690 000	793 500
	entretien et réparation véhicule	2 700 000	3 105 000	3 570 750
	autres entretien et maintenance	1 300 000	1 495 000	1 719 250
	mission d'assistance et de conseil	600 000	690 000	793 500
	honoraires et commissions	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	frais d'impression ou de publicité	1 200 000	1 380 000	1 587 000
	frais de poste et d'affranchissement	500 000	575 000	661 250
	téléphone	600 000	690 000	793 500
	autres dépenses de communication	500 000	575 000	661 250
	frais de mission intérieur du pays	900 000	1 035 000	1 190 250
	conférences, congrès, séminaires	1 200 000	1 380 000	1 587 000
	autres achats biens et services	1 100 000	1 265 000	1 454 750
	TOTAL titre 3	29 200 000	33 580 000	38 617 000
	Investissement titre 5 et 6	1 447 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
	total sans personnel	1 476 200 000	1 033 580 000	1 038 617 000
2.1.1 Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'Enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes	Fonds D'Action de la Femme			
	Libellés	2010	2011	2012
	Fourniture de bureau	4 213 000	4844950	5571693
	Consommables Informatiques	2 949 000	3391350	3900053
	Autres Fournitures	2 949 000	3391350	3900053
	0	2 107 000	2423050	2786508
	Location véhicules	4 213 000	4844950	5571693
	fêtes et cérémonies	49 734 000	57194100	65773215
	Conférences, congrès et séminaires	15 603 000	17943450	20634968
	TOTAL	81 768 000	94033200	108138180

Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))	Libellés	2 010	2 011	2 012
	Fourniture de bureau	2 500 000	1 000 000	1 000 000
	Carburant	2 999 000		2 000 000
	matériel pédagogiques et didactiques	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	mission d'assistance et de conseil	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	autres prestations de services	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	frais de postes et d'affranchissement	500 000	0	0
	autres dépenses de communication	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	location de véhicules	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	autres frais transport et mission	500 000	500 000	500 000
	frais d'édition	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	conférence, congrès, séminaires	5 000 000	4 500 000	4 500 000
	Autres achats biens et services	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	TOTAL	27 499 000	22 000 000	24 000 000
investissement	220 000 000	253 000 000	290 950 000	
Total sans personnel	247 499 000	275 000 000	314 950 000	
Mettre en place des organisations communautaires de médiations familiales	Libellés	2010	2011	2012
	Fourniture de Bureaux	4 681 000	8 181 000	3 500 000
	Matériel et produits d'entretien	850 000	1 350 000	500 000
	Consommables Informatiques	4 000 000	6 500 000	2 500 000
	Carburant	6 455 000	8 455 000	2 000 000
	Matériel de Bureau	5 000 000	6 000 000	1 000 000
	Abonnements	700 000	700 000	0
	Entretien et Maintenance matériel Informatique(materiel Informat	3 000 000	4 500 000	1 500 000
	Entretien Maintenance mobilier bureaux	2 000 000	2 000 000	0
	Entretien et Réparation Vehicules	4 500 000	4 500 000	0
	Autres entretien et maintenance	4 000 000	4 000 000	0
	Honoraires et commissions	5 000 000	7 500 000	2 500 000
	Frais d'impression ou de publicite	6 500 000	5 500 000	-1 000 000
	Frais de poste et	200 000	200 000	0

	d'affranch			
	Téléphone	2 500 000	1 500 000	-1 000 000
	Internet	1 850 000	2 500 000	650 000
	Autres dépense de communication	1 000 000	4 000 000	3 000 000
	Autres faris transport et mission	4 000 000	3 000 000	-1 000 000
	Frais de réception et d'hebergement	9 800 000	8 500 000	-1 300 000
	Conférences , congrés et séminaires	12 074 000	9 900 000	-2 174 000
	TOTAL	78 110 000	88 786 000	10 676 000
Créer un centre de ressources de la Micro finance et de l'Entreprenariat Féminin	Libellés	2 010	2011	2012
	fourniture de bureau	2 730 000	2 730 000	4 730 000
	matériel et produits d'entretien	234 000	234 000	234 000
	consommables informatiques	1 482 000	1 482 000	3 482 000
	caburant	3 121 000	3 121 000	3 121 000
	matériel de bureau	780 000	780 000	780 000
	abonnements	390 000	390 000	390 000
	Matériel Pédagogique	3 121 000	3 121 000	4 121 000
	Autres fournitures	1 560 000	1 560 000	2 960 000
	entretien et maintenance	1 560 000	2 340 000	2 340 000
	entretien et réparation véhicule	1 950 000	1 950 000	1 950 000
	autres entretien et maintenance	2 340 000	2 340 000	2 340 000
	mission d'assistance et de conseil	1 950 000	1 950 000	1 950 000
	honoraires et commissions	1 170 000	1 170 000	4 170 000
	frais d'impression ou de publicité	2 184 000	2 184 000	2 184 000
	Autres Prestations de Service	1 950 000	1 950 000	6 950 000
	frais de poste et d'affranchissement	234 000	234 000	234 000
	téléphone	390 000	390 000	390 000
	autres dépenses de communication	234 000	234 000	234 000
	frais de mission intérieur du pays	624 000	624 000	624 000
	conférences, congrés, séminaires	2 340 000	2 340 000	2 340 000
	autres achats biens et services	2 730 000	2 730 000	7 730 000
	TOTAL	33 074 000	33 854 000	53 254 000
	investissement	265000000	100 000 000	100 000 000
	investissement			
	total sans personnel	298 074 000	100000000	100000000

	Libellés	Libellés	2 010	2011	
Renforcement des capacités des acteurs et intervenants à la base pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant et la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)	Fourniture de Bureaux	1 500 000	4 681 000	4 681 000	
	Matériel et produits d'entretien	500 000	850 000	850 000	
	Consommables Informatiques	2 500 000	4 000 000	2 000 000	
	Carburant	2 000 000	6 455 000	4 455 000	
	Matériel de Bureau	1 000 000	5 000 000	3 000 000	
	Abonnements	0	700 000	700 000	
	Entretien et Maintenance matériel Informatique(materiel Informat	1 500 000	3 000 000	1 500 000	
	Entretien Maintenance mobilier bureaux	0	2 000 000	1 000 000	
	Entretien et Réparation Vehicules	0	4 500 000	2 000 000	
	Autres entretien et maintenance	0	4 000 000	2 000 000	
	Honoraires et commissions	2 500 000	5 000 000	3 500 000	
	Frais d'impression ou de publicite	0	6 500 000	3 500 000	
	Frais de poste et d'affranch	0	200 000	200 000	
	Téléphone	0	2 500 000	2 500 000	
	Internet	476 000	1 850 000	1 500 000	
	Autres dépense de communication	0	1 000 000	1 000 000	
	Autres faris transport et mission	0	4 000 000	3 000 000	
	Frais de réception et d'hebergement	0	9 800 000	6 800 000	
	Conférences , congrés et séminaires	0	12 074 000	6 074 000	
	TOTAL	10 676 000	78 110 000	50 260 000	
	Aider et secourir les familles et personnes nécessiteuses et/ou démunies	Total titre 3	0	5 600 000	6 074 000
		Transfert courants	784 000 000	901 600 000	1 036 840 000
Total Fonctionnement Hors personnel		784 000 000	907 200 000	1 042 914 000	
Investissement					
TOTAL		784 000 000	152 289 000	99 063 000	
Mettre en place des lignes de crédit destinées aux personnes âgées pour AGR	Total titre 3	0	0	0	
	Transfert courants	0	0	0	
	Total	0	0	0	

	Fonctionnement Hors personnel			
	Investissement			
	TOTAL	0	0	0
Financer les activités génératrices de revenus (AGR) des Personnes Handicapées	investissement			
	Total titre 3	0	0	0
	Transfert courants	0	0	0
	Total	0	0	0
	Fonctionnement Hors personnel			
	Investissement			
	TOTAL	0	0	0
	Financer les microprojets d'accompagnement des infrastructures mises en place par le Fonds de Solidarité Nationale (FSN) et diplômées des Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CEDAF)	investissement		
Total titre 3		0	0	0
Transfert courants		0	0	0
Total		0	0	0
Fonctionnement Hors personnel				
Investissement				
TOTAL	0	0	0	
Renforcer les dispositifs de financement du ministère : Projet Crédit Femme, Fonds National de l'Entreprenariat Féminin (FNEF), Fonds d'Impulsion de la Micro finance	Libellés	2010	2011	2012
	Investissement	3 327 554 000	4 827 554 000	5 551 687 100
	total	3 327 554 000	4 827 554 000	5 551 687 100
Créer et rendre fonctionnel un centre d'affaires pour les femmes entrepreneures	Libellés	2010	2011	2012
	Investissement		160 000 000	184 000 000
	total		160 000 000	184 000 000
Créer et rendre fonctionnel un centre d'affaires pour les femmes entrepreneures	Libellés	2010	2011	2012
	Investissement		160 000 000	184 000 000
	total		160 000 000	184 000 000
Appuyer les institutions de Micro finance	Libellés	2010	2011	2012
	investissement	30 000 000	150 000 000	172 500 000
	total	30 000 000	150 000 000	172 500 000
Prendre en charge les frais médicaux des personnes indigentes	Libellés	2010	2011	2012
	investissement	30 000 000	150 000 000	172 500 000
	total	30 000 000	150 000 000	172 500 000
Mettre en place un fonds d'appui aux personnes vivant avec le VIH	Libellés	2009	Demande 2010	dotation 2010
	Fourniture de Bureaux	3 000 000	3 450 000	3 967 500
	Matériel et produits d'entretien	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	Consommables Informatiques	4 000 000	4 600 000	5 290 000
	Carburant	4 000 000	4 600 000	5 290 000

	Entretien et Réparation Vehicules	1 000 000	1 150 000	1 322 500
	Autres dépenses et communications	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	Frais mission interieur du pays	1 080 000	1 242 000	1 428 300
	Conférences , congrès et séminaires	5 000 000	5 750 000	6 612 500
	Autres achats biens et services	13 000 000	14 950 000	17 192 500
	TOTAL	35 080 000	40 342 000	46 393 300
Mettre en place un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (Pire formes de travail des enfants, traite, OEV, daaras et jeunes filles de Guindi)	Libellés	2010	2011	2012
	Investissement (T5 et T6)		0	0
	Matériel et produits d'entretien	2 000 000	2 300 000	2 645 000
	Consommables Informatiques	4 000 000	4 600 000	5 290 000
	Carburant	4 000 000	4 600 000	5 290 000
	Entretien et Réparation Vehicules	1 000 000	1 150 000	1 322 500
	Investissement (T5 et T6)	756 000 000	869 400 000	999 810 000
Mettre en place un fonds d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants vulnérables (y compris le parlement national des enfants)	Libellés	2 010	2011	2012
	Fourniture de bureau	8 827 000	10 151 050	11 673 708
	matériel et produits d'entretien	2 390 000	2 748 500	3 160 775
	consommables informatiques	7 511 000	8 637 650	9 933 298
	carburant	7 449 000	8 566 350	9 851 303
	matériel de bureau	4 264 000	4 903 600	5 639 140
	abonnements	711 000	817 650	940 298
	entretien maintenance mobilier de bureau	712 000	818 800	941 620
	entretien et réparation véhicule	7 449 000	8 566 350	9 851 303
	autres entretien et maintenance	4 028 000	4 632 200	5 327 030
	frais de poste et d'affranchissement	211 000	242 650	279 048
	téléphone	632 000	726 800	835 820
	autres dépenses de communication	3 421 000	3 934 150	4 524 273
	autres frais transport et mission	2 500 000	2 875 000	3 306 250
	fêtes et cérémonies	9 400 000	10 810 000	12 431 500
	frais d'édition	7 107 000	8 173 050	9 399 008
	conférence, congrès, séminaires	9 851 000	11 328 650	13 027 948
	autres achats biens et services	5 949 000	6 841 350	7 867 553
	TOTAL	82 412 000	94 773 800	108 989 870

	investissement	151 000 000	173 650 000	199 697 500	
	total sans personnel	233 412 000	268 423 800	308 687 370	
Mettre à la disposition des populations sinistrées et victimes de catastrophes les matériels, produits et matériels de secours d'urgence et vivres	Libellés	2010	2011	2012	
	investissement		0	0	
	total sans personnel		0	0	
Mettre en place un stock de sécurité alimentaire et d'urgence	Libellés	2009	Demande 2010	Dotation 2010	
	Fourniture de Bureau	16 612 000	19 103 800	21 969 370	
	Matériel et produits d'entretien	10 055 000	11 563 250	13 297 738	
	Consommables Informatiques	11 578 000	13 314 700	15 311 905	
	Carburant	47 000 000	54 050 000	62 157 500	
	Abonnements	64 000	73 600	84 640	
	Autres Fournitures	36 460 000	41 929 000	48 218 350	
	Entretien et Maintenance matériel Informatique(matériel Informat	11 242 000	12 928 300	14 867 545	
	Entretien Maintenance mobilier bureau	3 812 000	4 383 800	5 041 370	
	Entretien maintenance bâtiment	15 000 000	17 250 000	19 837 500	
	Entretien et réparation véhicules	10 000 000	11 500 000	13 225 000	
	Autres prestation de services	39 401 000	45 311 150	52 107 823	
	Location de bâtiment à usage de bureau	70 000 000	80 500 000	92 575 000	
	TOTAL	271 224 000	311 907 600	358 693 740	
	Transfert courants	200 000 000	300 000 000	300 000 000	
	invest	5 000 000 000	5 750 000 000	6 612 500 000	
	total sans personnel	5 273 564 000	6 064 598 600	6 974 288 390	
	Doter en vivres les groupes vulnérables et les cérémonies religieuses	Libellés	2010	2011	2012
		Fourniture de Bureau	5 106 000	5 016 000	5 016 000
Total		5 106 000	5 016 000	5 016 000	
Mettre à la disposition des personnes âgées des suppléments nutritionnels	Libellés	2010	2011	2012	
	investissement	0	0	0	
	Total	0	0	0	
Mettre en place et vulgariser une Loi pour la promotion, la protection et la prise en charge des droits des personnes handicapées	Libellés	2010	2011	2012	
	investissement	0	0	0	
	Total	0	0	0	
Accompagner et encadrer les personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles ou accidentelles	libellé				
	investissement (T5 et T6)	354 000 000	357 540 000	361 115 400	

	total	354 000 000	357 540 000	361 115 400
appui gestion /Recruter le personnel requis pour le fonctionnement des structures du ministère et indemniser le personnel affecté à l'exécution du programme	libelle	2010	2011	2012
	Fourniture de bureau	25 972 000	26 231 720	26 494 037
	Matériel et produits d'entretien	11 083 000	11 193 830	11 305 768
	Consommables Informatiques	22 431 000	22 655 310	22 881 863
	Carburant	45 789 000	46 246 890	46 709 359
	Matériel de Bureau	7 540 000	7 615 400	7 691 554
	Abonnements	5 290 000	5 342 900	5 396 329
	Autres Fournitures	10 000 000	10 100 000	10 201 000
	Entretien et Maintenance matériel Informatique(materiel Informat	14 000 000	14 140 000	14 281 400
	Entretien Maintenance mobilier bureaux	1 263 000	1 275 630	1 288 386
	Entretien et Réparation Vehicules	19 363 000	19 556 630	19 752 196
	Autres entretien et maintenance	11 000 000	11 110 000	11 221 100
	Mission d'assistance et d conseil	421 000	425 210	429 462
	Honoraires et commissions	15 500 000	15 655 000	15 811 550
	Frais d'impression ou de publicite	14 014 000	14 154 140	14 295 681
	Autres prestation de services	86 290 000	87 152 900	88 024 429
	Eau	900 000	909 000	918 090
	Frais de poste et d'affranch	511 000	516 110	521 271
	Téléphone	11 029 000	11 139 290	11 250 683
	Internet	7 560 000	7 635 600	7 711 956
	Location Vehicules	21 500 000	21 715 000	21 932 150
	Billet d'avion agent et famille	13 000 000	13 130 000	13 261 300
	Autres faris transport et mission	632 000	638 320	644 703
	Fêtes et cérémonies	15 000 000	15 150 000	15 301 500
	Conférences , congrés et séminaires	58 811 000	59 399 110	59 993 101
	Autres achats de bien et services	65 340 000	75 141 000	75 892 410
	Service extérieur Gardiennage	12 076 000	13 000 000	13 130 000

	Réquisition de Transport	421 000	500 000	505 000
	TOTAL	496 736 000	511 728 990	516 846 280
Elaborer et mettre en œuvre les procédures de coordination, de gestion et de suivi évaluation (y compris le renforcement de capacité du	Libellés	2010	2011	2012
	Fourniture de Bureaux	99 392 890	111320037	124678441
	Consommables Informatiques	95 695 000	107178400	120039808
	Carburant	59 556 000	66702720	74707046
	Matériel de Bureau	9 619 000	10773280	12066074
	Abonnements	8 438 996	9451676	10585877
	Entretien et Maintenance matériel Informatique(materiel Informat	10 868 000	12172160	13632819
	Entretien et maintenance batiment	8 200 000	9184000	10286080
	Entretien et Réparation Vehicules	26 183 000	29324960	32843955
	Honoraires et commissions	31 600 000	35392000	39639040
	Autres prestations de services	50 961 000	57076320	63925478
	Eau	2 479 000	2776480	3109658
	Electricite	2 324 499	2603439	2915852
	Téléphone	7 228 000	8095360	9066803
	Internet	10 296 600	11532192	12916055
	Location vehicule	6 316 200	7074144	7923041
	Frais de mission a l'interieur du pays	26 178 000	29319360	32837683
	fetes et ceremonies	12 000 000	13440000	15052800
	Autre frais transport et mission	0	6000000	6720000
	Conférences , congrés et séminaires	27 000 000	30240000	33868800
	Autre achats bien et service	37 525 815	42028913	47072382
	Autres ent et maintenance	314 000	351680	393882
	Frais d'impression ou de publicité	236 000	264320	296038
	frais de poste et d'affranchissement	786 000	880320	985958
	TOTAL titre 3	533 198 000	603 181 760	675 563 571
	Total transfert courants	162 200 000	194640000	233568000
	total Fonctionnement hors personnel	695 398 000	797 821 760	909 131 571
	Investissement titre 5 et 6	880 000 000	985600000	1103872000
	total sans personnel	1 575 398	1 783 421 760	2 013 003 571

		000		
Doter les différents services de matériels et mobiliers de bureau	Total transfert courants	0	0	0
	total Fonctionnement hors personnel	0	0	0
	Investissement titre 5 et 6	0	300 000 000	300 000 000
	total sans personnel	0	300 000 000	300 000 000
Doter de véhicules les services du ministère	libelle	2 010	2 011	2 012
	Investissement titre 5 et 6	0	300 000 000	300 000 000
	total sans personnel	0	300 000 000	300 000 000
Budget Global	fonctionnement	1 846 975 000	2 098 920 000	2 206 047 989
	transfert courant	1 726 869 000	2 064 009 350	2 338 342 753
	invest	13 516 000 000	21 739 664 806	24 583 919 612
	personnel	1 666 274 120	1 666 274 120	1 666 274 120
	Total	18 756 118 120	27568868276	30794584473

Tableau 5 : Sources de financement

PROGRAMMES	Source de financement	Prévisions (millions de FCFA)			
		2009	2010	2011	Total
Programme 1. Accès aux infrastructures et services sociaux de base	Budget national	617 079 660	906 924 018	1 013 039 346	
	Collectivités locales	-	-	-	
	Population	-	-	-	
	Autres sources nationales	-	-	-	
	Bailleur de fonds 1	-	-	-	
	Sous total programme 1	617 079 660	906924018	1 013 039 346	
Programme 2. Renforcement de capacité	Budget national	4 193 915 140	6163810960	6 885 012 304	
	Collectivités locales	-	-	-	
	Population	-	-	-	
	Autres sources nationales	-	-	-	
	Sous total programme 2	4 193 915 140	6163810960	6 885 012 304	
Programme 3. Accès aux ressources financières et aux facteurs de production	Budget national	4 191 988 480	6160979341	6 881 849 370	
	Collectivités locales	-	-	-	
	Population	-	-	-	
	Autres sources nationales	-	-	-	
	Bailleur de fonds 1	-	-	-	
	Sous total programme 3	4 191 988 480	6160979341	6 881 849 370	
Programme 4. Protection Social	Budget national	6 907 854 000	10152495884	11 340 396 311	
	Collectivités locales	-	-	-	
	Population	-	-	-	
	Autres sources nationales	-	-	-	
	Sous total programme 4	6 907 854 000	10152495884	11 340 396 311	
Programme 5. Appui institutionnel et gestion	Budget national	2 847 280 840	4 184 658 073	4 674 287 142	
	Collectivités locales	-	-	-	
	Population	-	-	-	
	Autres sources nationales	-	-	-	
	Bailleur de fonds 1	-	-	-	
	Sous total programme 5	2 847 280 840	4184658073	4 674 287 142	
Total		18 758 118 120	27 568 868 276	30 794 584 473	